



Payer un loyer pour un logement inhabitable ?

Par **Leslie Toulouse**, le **08/02/2011** à **17:11**

Bonjour,
Je loue un appartement depuis nov 2010, dans lequel je ne peux plus décemment vivre actuellement pour des raisons sanitaires : il manque une partie du toit, il pleut donc sur le plafond, une partie de l'isolation est imbibée d'eau, il y a donc des moisissures au plafond et sur les murs, il n'y a ni VMC ni aérations aux fenêtres... le logement est donc très humide, impossible à chauffer (ma facture d'électricité va battre des records), je suis évidemment malade depuis 10 jours et suis hébergée par des amis en attendant le début (et la fin !) des travaux... La propriétaire ne veut pas me déduire un mois de loyer (alors que je ne peux pas vivre chez moi !) ni m'aider à payer la facture d'électricité. Ai-je un recours possible ? des droits ?
Merci !

Par **mimi493**, le **08/02/2011** à **23:10**

Allez à la mairie pour que le logement soit déclaré insalubre